

Projet Pédagogique



Saison 2012/2013

RCBB

Racing Club Bouzy les Bordes



Sommaire

- Définition du Projet pédagogique
- Pourquoi faire un projet pédagogique ?
- Les principes directeurs
- Définition et mise en oeuvre des règles de vie du club
- Les différents règles de vie du club
- Pourquoi homogénéiser le discours ?
- Aspect sportif
- Rôle de chacun
 - 1) L'éducateur
 - 2) L'accompagnateur
 - 3) Le référent
 - 4) Les enfants
 - 5) Les parents
 - 6) Objectif principal
- Conclusion

Définition du projet pédagogique

Elaborer un projet pédagogique consiste à **réfléchir sur ce que l'on se propose de faire avec les enfants** et à le décrire.

Partant des idées individuelles, échangées entre les membres d'une équipe, on aboutit à un **projet collectif** que l'on transformera en actes.

Ce projet collectif donne lieu à un écrit, indispensable du moment qu'il reflète le travail du groupe. Il est la référence et peut être réajusté, modifié, au fur et à mesure des échanges entre ses membres.

Le projet pédagogique est le moteur d'une équipe. Chaque membre de l'équipe est garant du projet. Il est transmis aux instances du Football (District, Ligue Régionale) ainsi qu'à la commission des sports municipaux de la commune.

Pourquoi faire un projet pédagogique ?

- * Afin d'appliquer les mêmes règles de vie au sein du club
- ;
- * Dans le but de mettre en œuvre ces principes directeurs :
- * Pour homogénéiser le discours de chaque acteur du projet
- * Pour que toutes les personnes aient le même objectif.

Les principes directeurs

- guider l'enfant vers l'autonomie
- **concilier les besoins individuels à la vie en collectivité**
- lui proposer un environnement humain et matériel adapté qui permet l'émergence de ses compétences motrices perceptives et cognitives
- développer la pédagogie de l'environnement
- encourager les interactions de l'enfant avec d'autres enfants et avec les adultes
- **ouvrir la structure aux parents et les encourager à participer aux échanges avec les éducateurs**, en restant à leur place de parent et en nous reconnaissant notre statut d'éducateur.
- favoriser un rapport citoyen entre chacun.

Les éducateurs se donnent les moyens pédagogiques de mettre en œuvre les principes directeurs. Le projet mis en forme et rédigé, devient un lien contractuel entre tous : bureau, coordinateur, éducateur, accompagnateur, parents, enfants.

Les règles de vie du club

* Les règles de vie du club sont les droits et devoirs de chaque participant à la vie du RACING CLUB BOUZY LES BORDES

(Cf règlement intérieur)

* Ces règles régissent l'école de football de la catégorie U6 à la catégorie U17 inclus.

Aspect sportif

- * Les entraînements permettent de préparer les rencontres afin que celles-ci se déroulent dans de bonnes conditions. Les rencontres ne sont que des évaluations qui révèlent l'acquisition technique, tactique et physique.
- * Le RACING CLUB BOUZY LES BORDES privilégie **l'amour du maillot, le plaisir de jouer ensemble et le travail par génération. Elle privilégie l'éducation et non la performance** à n'importe quel prix, même si des résultats sont espérés.
- * Les éducateurs mettent en place des séances structurées, adaptées au rythme de l'enfant suivant sa catégorie.
- * Les éducateurs attachent beaucoup d'importance à l'enfant en tant qu'individu et membre de l'équipe. Ils encouragent et valorisent chacun d'entre eux.
- * Les premiers instants sont centrés sur la maîtrise du ballon, le transmission, et le sens du jeu.

Rôle de chacun

L'éducateur

- *L' éducateur est responsable des enfants dont il a la charge.
- *Son rôle est d'encadrer les séances d'entraînement ainsi que les rencontres du week-end.
- *Il est chargé de mettre en place au minimum un entraînement par semaine.
- *L'entraîneur est le premier arrivé et le dernier parti (respect des horaires). Il doit veiller à sa tenue.
- *L'éducateur doit être présent lors des réunions techniques.
- *Il bénéficie d'une totale liberté concernant ses choix tactiques.
- *L'effectif dont il dispose permet de mettre en place un travail par génération.

Il rend compte de son travail au référent.

L'accompagnateur

- * Le rôle de l'accompagnateur est de soutenir l'éducateur dans son travail.
- * Il peut participer aux réunions techniques.
- * Il est licencié au club en tant que dirigeant et peut être amené à arbitrer lors d'une rencontre (arbitre central, arbitre de touche).
- * L'accompagnateur a pour charge l'aspect administratif de la catégorie dont il dépend.
- * Il est responsable du matériel (pharmacie, gourdes...).
- * Il est le deuxième regard sur les enfants et partage avec l'éducateur son point de vue.

Le référent

- * Défini les objectifs de travail
- * Coordonne les missions de chacun
- * Fait le bilan du travail effectué
- * Diffuse les informations
- * Aide les éducateurs dans leurs actions éducatives et techniques
- * Vient en appui des éducateurs (si difficultés passagères, à sa demande...)
- * Favorise les relation avec les parents, les joueurs
- * Coordonne les liens et les actions des ententes sportives
- * Rend compte de ses actions au pôle sportif

L'enfant

- * L'enfant licencié au club s'engage à être présent le plus souvent possible aux entraînements.
- * Il doit veiller à sa tenue et utiliser et respecter les équipements fournis par le club.
- * Le port des protèges tibias est obligatoire.
- * Il participe au rencontre du week-end selon les besoins de l'entraîneur.
- * L'enfant licencié fait partie d'une catégorie dans laquelle il évoluera toute la saison 2012/2013
- * L'enfant licencié doit respecter le matériel, les installations, faire preuve de civisme et de politesse.

Les parents

- * Les parents adhèrent à la politique du club et s'engagent à respecter ses choix.
- * Les parents s'engagent à amener leurs enfants le plus souvent possible aux entraînements et matches et à respecter les horaires qui leurs sont communiqués.
- * Le rôle des parents est de faciliter le travail de l'éducateur lors des déplacements de son équipe.
- * Seuls les parents licenciés au club peuvent participer activement à la vie du groupe, dans le but de compléter l'encadrement et d'apporter des éléments constructeurs à la vie du groupe.
- * Les parents soutiennent l'entraîneur et lui accordent toute leur confiance.

Un parent inquiet communique son inquiétude à son enfant.

Objectif de l'école de football

Pour cette saison 2012/2013:

L'objectif principale est de préserver le plaisir de jouer ensemble par génération.

Les différentes règles de vie

Le respect :

- Réciproque de chacun quel que soit son rôle au sein du club et en dehors (dirigeants, coordinateur, éducateurs, accompagnateurs, arbitres, joueurs, parents, supporters, etc...).
- De l'image du club

La politesse :

- Se saluer dès notre arrivée au stade ou sur le lieu de rendez-vous, que se soit à domicile ou à l'extérieur.

La solidarité :

- Permet de soutenir une personne qui éprouverait des difficultés dans n'importe quel domaine que se soit, en fonction des moyens que l'on dispose.

L'entraide :

- Créer des liens entre chaque membre du club dans l'idée d'accomplir ensemble les activités menées par le club.

L'esprit sportif :

- Favoriser le déroulement de la rencontre dans un bon esprit (fair-play).

Pourquoi homogénéiser le discours ?

- * Pour créer une cohérence éducative qui rassemble chacun autour du même objectif.
- * S'assurer que chaque acteur du club (bureau, direction technique, éducateurs, accompagnateurs, parents, etc...) soit porteur des mêmes règles de vie et ainsi avoir le même fil conducteur.

Conclusion

Les éducateurs → Se doivent de faire respecter les principes directeurs du club.

Chaque acteur du projet → Se doit de faire respecter les règles de vie du club.

Rédigé par le
COMITE DIRECTEUR

